



Relevé de décisions de l'Assemblée Générale consultée à distance le 4 mai 2021

L'Assemblée Générale a été consultée à distance conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts de la Ligue Nationale de Basket.

Ont été consultés par email entre le mardi 04/05/2021 et le jeudi 06/05/2021 :

MM. les Présidents des Clubs de Jeep® ÉLITE et de Pro B ;

MM. les Personnalités qualifiées de la LNB ;

MM. les Représentants de la FFBB ;

M. le Représentant des Entraîneurs des clubs de la LNB (SCB) ;

M. le Représentant des Médecins des Clubs de Jeep® ÉLITE et de PRO B ;

M. le Représentant des Arbitres (SNAB) ;

M. le Représentant des Joueurs Professionnels des clubs de la LNB (SNB) ;

- **Ci-après les représentants des clubs de Jeep® ELITE ayant répondu dans les délais impartis :**

JL BOURG BASKET
ELAN CHALON
CHAMPAGNE CHALONS REIMS
CHOLET BASKET
BCM GRAVELINES DUNKERQUE
LE MANS SARTHE BASKET
ESSM LE PORTEL
LIMOGES CSP
LDLC ASVEL
AS MONACO BASKET
NANTERRE 92 SAS
ORLEANS LOIRET BASKET
METROPOLITANS 92
E.B PAU-LACQ-ORTHEZ
CHORALE DE ROANNE
STRASBOURG IG

Julien DESBOTTES
Dominique JUILLOT
Michel GOBILLOT
Jérôme MERIGNAC
Christian DEVOS
Christophe LE BOUILLE
Yann RIVOAL
Yves MARTINEZ
Gaetan MULLER
Sergei DYADECHKO
Jean DONNADIEU
Didier NOURAUULT
Alain BOUVARD
David BONNEMASON-CARRERE
Emmanuel BROCHOT
Martial BELLON

16 réponses, soit 32 voix pour les votes.

- **Ci-après les représentants des clubs de Jeep® ELITE ayant répondu dans les délais impartis :**

AIX MAURIENNE SAVOIE BASKET
ANTIBES SHARKS
ADA BLOIS BASKET 41
ASC DENAIN VOLTAIRE P.H
BC SOUFFELWEYERSHEIM
ALM EVREUX
PARIS BASKETBALL
BASKET CLUB GRIES OBERHOFFEN
FOS PROVENCE BASKET
LILLE METROPOLE BASKET
HERMINE DE NANTES
POITIERS BASKET 86
UJAP QUIMPER 29
ROUEN METROPOLE BASKET
SLUC NANCY
SAINT-QUENTIN BASKET BALL
JA VICHY-CLERMONT

Jean-Claude THIEFINE
Freddy TACHENY
Paul SEIGNOLLE
Yohan SENEZ
Eric AUVRAY
Patrick ROUSSEL
David KAHN
Romuald ROECKEL
Jean-Pierre BARNES
Bienvenue DJOMATIN
Thierry BROCHARD
Dominique POEY
Bernard KERVAREC
Yvan GUEUDER
Aurélien FORTIER
Laurent PRACHE
Yann LE DIOURIS

17 réponses, soit 17 voix pour les votes.

- **Ci-après les personnalités qualifiées élues par les groupements sportifs de Jeep® ÉLITE et Pro B ayant répondu dans les délais impartis :**

M. AUSSEUR
M. BAUDIER
M. BERAL
M. LEMASSON
M. RAIMBAULT
M. TORRES
M. PRIMAULT

- **Ci-après les personnalités qualifiées désignées par la FFBB ayant répondu dans les délais impartis :**

M. BEESLEY
M. JEHANNO
M. SOUCHU

10 réponses soit 10 voix pour les votes.

- **Ci-après les représentants du Comité Directeur de la FFBB à l'Assemblée Générale ayant répondu dans les délais impartis :**

M. KROEMER
M. MERLIOT
M. DIA
M. SPAHIC

4 réponses soit **8** voix pour les votes.

- **Ci-après le représentant des entraîneurs ayant répondu dans les délais impartis :**

M. RUIZ

- **Ci-après le représentant des joueurs ayant répondu dans les délais impartis :**

M. DELHOMME

2 réponses soit **2** voix pour les votes.

Conformément aux statuts, la moitié des membres de l'Assemblée Générale représentant au moins 50 % des voix a répondu à la consultation.

49 membres sur 54, représentant 69 voix sur 76 ont répondu à la consultation.

Les résultats de la consultation de l'Assemblée Générale sont donc valables, le quorum étant atteint.

Jeep® ELITE

Résolution n°1 – terme de la saison régulière – Final 8

Il est décidé que le terme de la saison régulière du Championnat **Jeep® Elite** est fixé au 20 juin 2021.

Conformément aux dispositions de la résolution 2 adoptée par l'Assemblée Générale du 22 février 2021, et sous réserve que la saison régulière soit terminée et que les conditions sanitaires le permettent, un final 8 sera organisé les 25, 26 et 27 juin 2021 pour déterminer le Champion de France.

Les dates susvisées pourront être légèrement aménagées par le Comité Directeur de la LNB afin de pouvoir s'adapter aux conditions sanitaires du moment.

Les membres de l'Assemblée Générale ont eu le choix entre les propositions suivantes :

- **Acceptation de la résolution**
- **Refus de la résolution**
- **Abstention**

- Résultats du vote :

Votants : 49 membres

Voix totales : 69

Voix exprimées : 59

Pour : 56 voix

Contre : 3 voix

Abstention : 10 voix

La résolution 1 est adoptée à la majorité des votants.

PRO B

Résolution n°2 – terme de la saison régulière –

Il est décidé que le terme de la saison régulière du Championnat **PRO B** est fixé au 20 juin 2021.

Les membres de l'Assemblée Générale ont eu le choix entre les propositions suivantes :

- **Acceptation de la résolution**
- **Refus de la résolution**
- **Abstention**

- Résultats du vote :

Votants : 49 membres

Voix totales : 69

Voix exprimées : 63

Pour : 58 voix

Contre : 5 voix

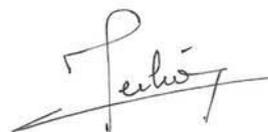
Abstention : 6 voix

La résolution n°2 est adoptée à la majorité des votants.

*



**Le Président
M. Alain BERAL**



**Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT**